

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ÉCOLE INTERNATIONALE DE CRÊPIER

### CERTIFICATIONS



Datadock

### CONTACT

#### Adresse

Atelier de la crêpe  
25 quai Duguay-Trouin  
35400 Saint-Malo

#### Téléphone

+33 (0)2 23 17 41 07

#### Email

formation@ateliercrepe.com

#### Site internet

www.ateliercrepe.com



Validation d'inscription :

Une inscription peut être réalisée par :

- **Courrier** à l'aide du **dossier de candidature** revêtu de votre **cachet (si entreprise)** et de votre **signature** sur la page de ce document.

Dans tous les cas, l'inscription n'est définitivement enregistrée qu'après réception du présent bulletin d'inscription, revêtu de votre cachet et de votre signature et du règlement total de la formation par **chèque** ou **virement** établi à l'ordre de l'Atelier de la crêpe.

Prix, facturation et règlement :

- Le prix indiqué inclus l'ensemble de la documentation remise à l'issue de la formation ainsi que les frais de repas du midi.
- Tout stage commencé sera dû intégralement par le client.
- Règlement par le participant : les factures sont payables, par virement (frais bancaires à la charge de l'acheteur) ou par chèque à l'ordre de l'Atelier de la crêpe.
- Règlement par un OPCA : si l'Atelier de la crêpe n'a pas reçu la validation écrite de la prise en charge de l'OPCA avant le début de la formation, le client présent sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Dédits ou abandon :

Après validation du dossier de candidature et en cas de renoncement par le participant et/ou l'entreprise bénéficiaire avant le début du programme de formation :

- Dans un délai supérieur à un mois avant le début de la formation : 50 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement (ou de prise en charge par l'OPCA). L'Atelier de la crêpe se réserve le droit de pouvoir annuler ou reporter un stage si le nombre d'inscrits est insuffisant. Le client ne peut prétendre à aucune indemnité du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation

Absence du participant :

En cas d'absence ou d'abandon du participant en cours de stage, la formation sera facturée en totalité à l'acheteur.

Supports :

Tous les supports et les documents remis aux participants lors des formations sont la propriété exclusive de l'Atelier de la crêpe. Le contenu des formations est la propriété exclusive des formateurs. Leur exploitation ou reproduction sont strictement interdites.

Différends éventuels :

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Commerce de Saint-Malo sera le seul compétent pour régler le litige.

Je, soussigné(e) ....., reconnais avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de vente et en accepte les termes.

Fait à..... Le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Cachet (si entreprise)